

Communiqué de presse

Sous embargo jusqu'à mardi 19 mai 2009 à 8h00 am

Les informations ci-dessous constituent des informations réglementées telles que définies dans l'arrêté royal du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé.

Deceuninck conclut un accord-cadre à long terme avec ses fournisseurs de crédit

Hooglede-Gits, le 19 mai 2009. Le Groupe Deceuninck annonce aujourd'hui que les discussions avec ses fournisseurs de crédit ont franchi une étape importante. Les parties ont conclu un accord-cadre portant sur une restructuration des crédits à long terme. Cet accord constitue une base essentielle pour la réalisation de l'augmentation de capital, annoncée précédemment, ayant pour objectif le renforcement de la structure financière de Deceuninck.

Restructuration des crédits

Après d'intenses négociations au cours des dernières semaines, le Groupe Deceuninck a conclu avec ses fournisseurs de crédit un accord-cadre portant sur la restructuration des crédits.

Les parties à l'accord sont, d'une part, plusieurs banques avec lesquelles la société a conclu des crédits bilatéraux dans le passé et, d'autre part, les détenteurs d'instruments de dette (*notes*) (un groupe d'investisseurs institutionnels américains et anglais qui ont souscrit à des titres de créance (*notes*) émis par la société).

Pour la société, les lignes de force essentielles de cet accord sont:

- un refinancement global des crédits conférés par les banques dans un accord de crédit pour une durée de 4 ans et un changement des conditions des notes, comprenant un rallongement de la durée des notes jusqu'à 5 ans; et
- un renforcement de la structure bilantaire par le biais d'une augmentation de capital publique à hauteur de 85 millions d'euros environ. Cette augmentation de capital sera soutenue par deux actionnaires importants et les banques accompagnantes ING Belgium NV, KBC Securities NV et Dexia Bank België NV.

Les modalités détaillées de cet accord-cadre seront élaborées en détail au cours des prochaines semaines.

Augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription

Suite à l'accord-cadre mentionné ci-dessus l'objectif est que le conseil d'administration convoque une Assemblée Générale Extraordinaire à une date ultérieure dans le cadre de l'augmentation de capital annoncée précédemment (qui aura lieu vraisemblablement durant le troisième trimestre de 2009).

Le calendrier ainsi que les modalités de cette augmentation de capital seront fixées plus tard. En tous les cas l'intention est d'offrir aux actionnaires existants l'opportunité de participer à la transaction en faisant usage de leur droit de préférence.

« L'accord-cadre conclu est, bien entendu, une étape extrêmement importante pour la société et toutes ses parties prenantes, à savoir principalement le personnel du groupe à l'échelle mondiale, le management, les clients, les fournisseurs et les actionnaires. Il nous reste maintenant à finaliser au plus vite les modalités de l'accord afin que nous puissions rapidement nous concentrer à nouveau sur nos activités. Au nom de la société, je souhaite remercier les banques et les noteholders pour leur collaboration constructive et leur confiance, et pour le soutien qu'ils ont témoigné à l'entreprise,» a souligné M. Pierre-Alain De Smedt, président du conseil d'administration.

À propos de Deceuninck

Designer et producteur international de premier plan, Deceuninck est producteur des systèmes de menuiserie de haute qualité, de bardage et d'habillage de toiture, applications d'intérieur et de jardin. La technologie de base de l'entreprise réside dans l'extrusion PVC et le matériau composite breveté Twinson. Son processus de production de haute technologie est verticalement intégré et regroupe le compoundage, la fabrication des outils d'extrusion, l'extrusion des joints et des profilés, l'impression, le plaxage PVC et la technologie de thermolaquage brevetée Decoroc. Le Groupe est actif dans plus de 75 pays, compte 35 filiales (de production et/ou de vente) réparties à travers l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Asie et emploie 2.810 personnes, 660 en Belgique . En 2008, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 630 millions d'euros.

(Fin du communiqué de presse)

* * *

Note à la rédaction : Pour de plus amples informations, prenez contact avec:

DECEUNINCK, Ludo Debever, Responsable Relations Investisseurs, Tél. +32 51 23 92 48

Port: +32 473/55 23 35, e-mail: ludo.debever @ deceuninck.com.

www.deceuninck.com